

Noir ériochrome T (C.I. 14645)

SP-T-N-(ORG.)

Attention



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

| | |
|----------------------------------|---|
| Ref. n° | : 107 597 |
| C.I. (index couleur) | : 14645 |
| Nom commercial | : Noir ériochrome T (C.I. 14645) |
| Identification de la société | : JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr |
| N° de téléphone en cas d'urgence | : +33 1 45 42 59 59 |
| Usage | : Usage laboratoire |

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

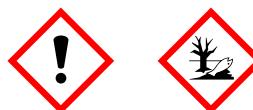
Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (CLP : Aquatic Chronic 2)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 1

Date : 28 / 10 / 2024

Remplace la fiche : 24 / 8 / 2017

Noir ériochrome T (C.I. 14645)

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

| Nom de la substance | Valeur(s) | CAS | CE | Index CE | REACH | Classification |
|--------------------------------|--------------|-----------|-----------|----------|-------|---|
| Noir ériochrome T (C.I. 14645) | : 100 env. % | 1787-61-7 | 217-250-3 | ---- | ---- | <p>Xi; R36 N; R51-53</p> <p>Eye irrit 2 (H319) Aquatic Chronic 2 (H411)</p> |

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats

- : Eau.
Dioxyde de carbone.
Poudre.
Mousse.

Risques particuliers

- : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Combustible.
La décomposition thermique génère :
Oxydes d'azote.
Dioxyde de soufre.
Monoxyde de carbone.

Protection contre l'incendie

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

- : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

- : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Noir ériochrome T (C.I. 14645)

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Eviter le contact avec l'humidité.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15 °C / + 25 °C).

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Noir ériochrome T ; Noir chromogène ; Acide hydroxy-2-(hydroxy-2-naphtyl-azo-1)-1-nitro-6-naphtalènesulfonique-4, sel de sodium.
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Noir(e).
- Odeur** : Léger (légère).
- pH** : 10g/LH2O:~3.7 (20°C)
- Poids moléculaire** : 461,38
- Point de fusion [°C]** : Aucune donnée disponible.
- T°d'ébullition initiale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Densité** : Aucune donnée disponible.
- Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : 50 g/L
Ethanol. (20 °C) : 2 g/L
- Point d'éclair [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Log P octanol / eau à 20°C** : Aucune donnée disponible.

Noir ériochrome T (C.I. 14645)

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- Matières à éviter** : Oxydants forts.
Bases fortes.
- Produits de décomposition dangereux** : Oxydes d'azote.
Dioxyde de soufre.
Monoxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë**
- Inhalation** : Peut être nocif par inhalation.
Légèrement irritant.
 - Cutanée** : Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
Peut être irritant pour la peau.
 - Oculaire** : Très irritant pour les yeux.
 - Ingestion** : Peut être nocif en cas d'ingestion.
Légèrement irritant.
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
 - Autre** : L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires.
Cyanose.
Méthémoglobinémie.
Spasmes.
Maux de tête.
Peut causer des difficultés respiratoires (toux, dyspnée...).
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : 17590
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.
- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]** : Aucune donnée disponible.
- Irritation de la peau (lapin)** : Non irritant.
- Irritation des yeux (lapin)** : Irritant pour les yeux.
- Irritation des membranes muqueuses (lapin)** : Aucune donnée disponible.
- Toxicité chronique**
- Effets cancérogènes** : Il demeure un doute concernant le potentiel cancérigène de ce produit. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition.
Concerne les colorants azoïques en général :
Les colorants azoïques qui contiennent un composant arylamine (reconnu cancérogène), sont soupçonnés de posséder un potentiel cancérogène. Il est donc recommandé de manipuler cette substance comme si elle poss
- Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques** : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Toxicité pour les bactéries : CE50: 10-100 mg/L
Toxicité pour les poissons : P. Promelas CL50 : 6 mg/L/96h
- Potentiel de bio-accumulation** : log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.
- Informations sur l'élimination** : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 1

Date : 28 / 10 / 2024

Remplace la fiche : 24 / 8 / 2017

Noir ériochrome T (C.I. 14645)

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 14. Informations relatives au transport

| | |
|-----------------------------|--|
| - Proper shipping name | : UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III |
| - No ONU | : 3077 |
| - I.D. n° : | : 90 |
| Transport terrestre | |
| - ADR/RID | : Class : 9 Group : III |
| Transport par mer | |
| - Code IMO-IMDG | : UN 3077 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement,solide, n.s.a. (Noir ériochrome T) |
| - Classe | : 9 |
| - Groupe d'emballage | : III |
| Transport aérien | |
| - ICAO/IATA | : UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Eriochrome black) |
| - IATA - Classe ou division | : 9 |
| Groupe d'emballage IATA | : III |

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document